



MOTION D'ACTUALITE

Congrès départemental CGT Educ'action 95
des 21 et 22 janvier 2016

Pour une campagne confédérale contre la répression antisyndicale

Les syndiqué-e-s CGT du Val d'Oise soutiennent les 8 camarades de GOODYEAR condamnés arbitrairement et disproportionnellement à 24 mois de prison dont 9 mois fermes avec 5 années de mise à l'épreuve, par le tribunal correctionnel d'Amiens.

Le 23 septembre 2015, nous nous sommes mobilisés dans le Val d'Oise comme partout en France pour exiger le respect des libertés syndicales.

Ce jugement inique est une véritable arme de guerre contre le monde du travail, contre les syndicats et la CGT en particulier. Le gouvernement fait la démonstration d'une justice de classe la plus intransigeante contre toutes celles et tous ceux qui luttent pour l'emploi.

Dans ce contexte de début d'année, Etat d'Urgence avec des interdictions de manifestations, des militants écologistes assignés à résidence, une loi mortifère en préparation contre le Code du Travail, les lois Macron et Rebsamen, tout est fait pour museler le syndicalisme et réduire à peau de chagrin les droits et acquis sociaux des salarié-e-s.

Avec les Bourses du Travail menacées, les salariés d'Air France, d'ERDF, de Tefal et les Goodyear...C'est une politique répressive, concertée et coordonnée au plus haut niveau de l'Etat qui est mise en œuvre.

La CGT du Val d'Oise prend pleinement la mesure de la situation et prendra ses responsabilités face à la répression de la contestation sociale qui n'a jamais été aussi violente.

Dans tous les cas, la CGT ne laissera pas emprisonner ses militants !

L'appel contre cette décision est engagé dès maintenant et nous créerons toutes les conditions pour mobiliser l'ensemble des salarié-e-s, des retraité-e-s et des privés d'emploi du Val d'Oise pour le respect des droits et libertés individuelles et collectives.

Nous demandons à notre Union départementale et à notre fédération de se prononcer pour l'organisation d'un CCN extraordinaire pour décider une campagne contre les répressions antisyndicale, en lien avec nos

revendications sur l'emploi, les salaires comprenant un plan de mobilisation avec le recours à la grève interprofessionnelle.